

63440 St Hilaire La Croix

✓ Voudriez-vous habiter à 500m en bout de paille d'une éolienne ?

je suis contre ce projet pour les conséquences suivantes :

- Dévaluation de ma maison
- Dévaluation de mes terrains agricoles se situant en limite du survol
- Bruit incessant et lancinant à cause des vents dominants Ouest et sud. Ouest
- Destruction du paysage (Vue sur le Puy de Dôme)
- Destruction de la faune sauvage (oiseaux migrateurs qui passent au dessus des 2 sites).

D'autre part l'éolienne qui se trouve à La Croix tel est à proximité d'une nappe phréatique ; Le sol est sablonneux et conducteur des courants de fuit, ce qui est dangereuse pour les personnes et les animaux qui sont très réceptifs.

Ne serait-il pas utile de faire faire une étude sérieuse par un géologue ?

Pour le site "des cotes" le ruisseau "des Rives" passe en contrebas et les milans survolent fréquemment le site .